



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 avril 2011  
Français  
Original : anglais

### Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 10 de l'ordre du jour provisoire\*

### Coopération régionale

## La situation économique en 2010-2011 de la région de la Commission économique pour l'Europe : Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants

### Résumé

Sur les cinq régions de l'ONU telles que représentées par les commissions régionales, la CEE a été celle qui a été le plus durement touchée par la crise financière. La croissance réelle y est tombée de 3,2 % en 2007 à 0,9 % en 2008 et à -3,7 % en 2009 avant de remonter à 2,6 % en 2010. Mais 9 des pays de la région, soit près d'un sixième, ont à nouveau enregistré une croissance négative en 2010. D'après les prévisions actuelles, la croissance devrait s'établir à 2,8 % en 2011 et en 2012. En raison de la crise, les niveaux de la dette souveraine ont augmenté de manière significative dans un certain nombre d'économies de la région et sont devenus problématiques; ceci a entraîné un assainissement budgétaire prématuré qui a retardé et affaibli la reprise. Dans de nombreuses économies, à l'exception de celles d'Amérique du Nord, le niveau du PIB reste inférieur aux niveaux d'avant la crise.

Le chômage reste élevé dans la plupart des économies avancées de la région et l'inflation commence à dépasser les objectifs fixés par la Banque centrale européenne.

Pendant plus d'un siècle, la région de la CEE a représenté plus de la moitié de la production économique mondiale (en parité de pouvoir d'achat). Cependant, sa part du PIB mondial est récemment passée sous la barre des 50 % en raison de la croissance plus rapide des pays en développement. En 2000 encore, les pays de l'Union européenne et ceux de l'Amérique du Nord représentaient chacun plus d'un quart de la production mondiale et les économies émergentes de l'Europe de l'Est et du Sud, le Caucase et l'Asie centrale, 5 %. Les parts mondiales de l'Union européenne

\* E/2010/100.



et de l'Amérique du Nord ont actuellement chuté et représentent un peu plus d'un cinquième chacune, alors que les économies européennes émergentes ont vu la leur augmenter de 6 %. La région devrait voir sa part dans la production mondiale continuer de reculer au cours des 10 prochaines années tant que sa croissance démographique et son revenu par habitant demeurent inférieurs aux moyennes mondiales.

## I. La région de la CEE et le reste du monde

1. La région de la CEE, constituée de 56 États membres, reste très diversifiée. Bien qu'elle regroupe la plupart des pays les plus développés, 26 (soit près de la moitié) de ses États membres ont un revenu par habitant inférieur au double de la moyenne mondiale, 12 ont un revenu par habitant inférieur à la moyenne mondiale et 5 un revenu inférieur à la moitié de la moyenne mondiale. Neuf de ses États membres sont considérés comme des pays en développement sans littoral au sens de la définition de l'Organisation des Nations Unies.

2. Au cours des vingt années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, les pays d'Europe occidentale et l'Union soviétique se sont développés plus rapidement que les États-Unis, avec pour résultat une certaine convergence : au début des années 70, le revenu par habitant en Europe occidentale représentait environ 70 % du revenu par habitant aux États-Unis, et celui de l'Union soviétique environ 35 %, soit la moitié de celui d'Europe occidentale. Toutefois, depuis 1972, la convergence entre l'Europe occidentale et les États-Unis est interrompue alors que le revenu moyen par habitant des États de l'ex-Union soviétique ne représente plus qu'un quart de celui des États-Unis et un tiers de celui de l'Europe occidentale. En d'autres termes, au cours des quarante dernières années, non seulement il n'y a pas eu de poursuite de la convergence, mais les écarts entre le niveau de vie des trois grandes sous-régions géographiques de la CEE se sont accentués.

3. Les importations des pays de la CEE se sont élevées à plus de 9 700 milliards de dollars et les exportations à 8 900 milliards de dollars en 2008, soit 60,6 % des importations mondiales et 56,0 % des exportations mondiales (sur la base de données de 2008, les données de 2009 étant faussées par la forte baisse des flux commerciaux provoquée par la crise économique). Par grandes sous-régions géographiques les pourcentages sont les suivants : Amérique du Nord 16,1 % des importations et 11,1 % des exportations, Europe (y compris l'Europe du Sud-Est, la Turquie et Israël) 41,6 % des importations et 40,4 % des exportations, et Communauté d'États indépendants plus la Géorgie 2,9 % des importations et 4,5 % des exportations.

4. Au cours des trente dernières années, la croissance des économies avancées de la CEE a été relativement faible par rapport à celle d'autres régions du monde et à ce qu'elle avait été juste après la Seconde Guerre mondiale. Dans nombre de ces économies, les inégalités de revenus et de richesse se sont accentuées (en particulier les revenus des très riches ont augmenté sensiblement plus rapidement que la moyenne). Les modèles économiques de ces pays n'ont donc pas pu produire une forte croissance économique tout en préservant ou en renforçant l'équité. Il n'en reste pas moins que les niveaux de revenus et d'équité de la région sont parmi les plus élevés au monde.

5. Un accroissement général de l'inégalité de revenus dans les économies de la région de la CEE s'est accompagné d'un accroissement général de l'inégalité régionale au sein même de ces pays. La crise semble avoir accru les variations régionales de revenus. Aux États-Unis par exemple, entre 2007 et 2009, les revenus ont augmenté dans différents états mais ont baissé de plus de 10 % au Michigan et au Nevada. Des tendances similaires se sont développées dans de nombreux pays de la CEE. Parmi les économies européennes émergentes il existe également des variations régionales des niveaux de revenus et des indicateurs plus généraux

comme les indices de développement humain. C'est le cas par exemple entre les zones urbaines - et en particulier les capitales - et les provinces rurales, et entre l'est et l'ouest de l'Ukraine. On notera toutefois une exception notable à cette tendance constante vers une plus grande inégalité régionale : en effet, il y a eu une convergence de revenus entre les régions de l'est et de l'ouest de l'Allemagne ainsi qu'entre le nord et le sud de l'Italie.

6. Un facteur important dont il faut tenir compte lorsqu'on évalue les politiques économiques nationales est la mesure dans laquelle le revenu national sert à améliorer le bien-être économique de la population. Le bien-être économique reste un concept normatif, mais il existe à l'heure actuelle de nombreuses tentatives pour en formaliser la mesure. On considère généralement que le facteur le plus important est celui du revenu par habitant. Parmi les autres facteurs, on peut citer un revenu élevé, l'égalité entre les sexes et les races et un niveau élevé d'éducation, de loisirs et de santé (y compris l'espérance de vie). De nombreuses tentatives ont été faites pour le quantifier, notamment par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui a mis au point un indice du développement humain. En règle générale, les diverses études parviennent à la conclusion que les pays avancés à haut revenu de la région de la CEE, notamment les pays nordiques, sont au plus haut de l'échelle de bien-être économique. Une fois le revenu par habitant pris en compte, les nouveaux États membres et les pays émergents d'Europe présentent généralement un niveau élevé de bien-être économique. Toutefois, ce qui peut sembler quelque peu paradoxal, lors des enquêtes, les populations des pays émergents d'Europe jugent leurs conditions de vie décevantes.

7. Les pays avancés de la CEE sont les principales sources mondiales d'investissements étrangers directs (IED). Les flux d'IED en provenance des pays de la CEE ont atteint près de 1 500 milliards de dollars en 2008, soit plus de 76 % du total mondial avant de chuter de près de moitié en 2009 pour s'établir à 780 milliards. Sur les 20 premières sources d'IED dans le monde, 15 sont des pays de la CEE. Les sources les plus importantes sont les États-Unis suivis de la France. La Fédération de Russie est également une source très importante, comparable à la Chine, que ce soit en termes de flux ces dernières années ou de stock. Les pays de la CEE ont reçu plus de 1 100 milliards de dollars d'investissements étrangers directs en 2008 soit plus de 61 % du total mondial. Le principal destinataire est les États-Unis, alors que la Russie est le deuxième bénéficiaire parmi les pays émergents après la Chine. Globalement, la région de la CEE est un investisseur net (sorties moins entrées) avec un solde d'environ 400 milliards de dollars en 2008. Les économies émergentes d'Europe sont également des bénéficiaires nets avec des entrées presque deux fois plus importantes que les sorties.

## **II. La crise économique et financière dans la région de la CEE**

8. Si le PIB mondial a reculé de 0,8 % en 2009 (en parité de pouvoir d'achat), d'importantes régions du monde (notamment en Asie) ont dans une large mesure évité le pire de la crise et ont pu conserver un taux de croissance raisonnable, bien qu'en baisse. Les économies avancées (Amérique du Nord, Europe occidentale et Japon) ont été particulièrement durement touchées, les économies émergentes d'Europe et les nouveaux États membres de l'Union européenne étant les deux régions les plus durement frappées du monde.

9. Parmi les trois sous-régions (Europe occidentale et centrale, Amérique du Nord et économies émergentes), ce sont les économies européennes émergentes qui ont été le plus touchées, aussi bien en termes absolus avec une baisse du PIB de 6,2 % qu'en termes relatifs, avec un taux de croissance en 2009 inférieur de 13,8 points à la moyenne sur la période 2003-2007. L'Europe occidentale et centrale (qui englobe les nouveaux États membres) a enregistré un taux de croissance de -4 % en 2009, soit un recul de 6,6 points par rapport à la moyenne pour la période 2003-2007. C'est l'Amérique du Nord qui a été le moins durement frappée, avec un taux de croissance de -2,6 % en 2009, soit une baisse de 5,4 points par rapport à la moyenne pour la période 2003-2007. Bien que ce soit les économies émergentes qui aient été le plus durement touchées, huit des économies ont enregistré une croissance positive en 2009 alors que dans les deux autres sous-régions, seule la Pologne et Israël ont eu une croissance positive la même année.

10. Malgré la gravité du choc financier, la crise a pu être contenue grâce à une politique monétaire et budgétaire agressive, un niveau de coopération économique plutôt élevé des gouvernements des pays de la région et l'aide des institutions financières internationales et régionales. Sans ces mesures sans précédent et remarquables, il est plus que probable que le monde aurait connu une dépression similaire à celle des années 30. Les filets de sécurité sociale bien structurés de la région ont agi comme des stabilisateurs automatiques, ce qui a permis de maintenir le revenu national et de limiter les coûts sociaux et humains de la crise.

11. Pendant la crise, les États-Unis ont mis en œuvre des politiques d'expansion budgétaire et monétaire plus agressives que celles des pays européens, ce qui a fait baisser les taux d'intérêt de manière plus importante et plus rapide, et a donné lieu à un déficit budgétaire plus conséquent. Cela peut s'expliquer de différentes manières, mais l'une des raisons les plus importantes c'est que les implications sociales d'un chômage élevé sont plus importantes aux États-Unis qu'en Europe occidentale. Étant donné que la durée de l'assurance chômage aux États-Unis est plus courte (généralement elle n'est que de six mois, bien qu'elle ait parfois été prolongée pendant la Grande Récession) et que l'assurance médicale est généralement liée à un emploi, les travailleurs américains sont plus vulnérables face à la perte d'accès aux soins de santé. En raison des coûts sociaux plus importants du chômage aux États-Unis, ces derniers ont mis davantage l'accent sur des politiques macroéconomiques contracycliques.

12. L'économie mondiale est certes dans une phase de reprise, mais la crise aura d'importantes conséquences à long terme sur les niveaux de vie dans la plus grande partie du monde comme sur la nature et le fonctionnement des institutions nationales et internationales. D'une manière générale, la crise a réduit l'influence des économies de la CEE dans la gouvernance mondiale. Par exemple, le G-20 a, dans les faits, remplacé le G-7 en tant que principal organe mondial de promotion de la coordination macroéconomique, et au Fonds monétaire international le nombre de sièges et de quotes-parts attribués aux pays d'Europe a légèrement diminué. Au niveau régional, la crise a donné lieu à des changements institutionnels significatifs au sein de l'Union européenne.

13. Bien que les nouveaux États membres et les économies émergentes aient été très durement touchés par la crise en 2009 et ont dans certains cas enregistré une forte baisse de leur PIB, cette crise est loin d'avoir eu pour eux la même gravité que celle des années 90, pendant la période de transition de l'économie planifiée à

l'économie de marché : à quelques exceptions près, dès le début de 2012, leur PIB réel devrait être supérieur à ce qu'il était en 2008, c'est-à-dire avant la crise, alors que pour nombre d'entre eux il leur a fallu plus de 15 ans après la crise provoquée par la transition pour retrouver les niveaux antérieurs à 1989. Néanmoins, la Fédération de Russie et un grand nombre de pays de la CEI ont été plus durement touchés par la crise récente que par la crise monétaire et le défaut de la Russie en 1998.

14. La gravité de la crise dans les nouveaux États membres et les économies émergentes s'explique par un certain nombre de vulnérabilités, à savoir des déficits courants extrêmement importants, une dette extérieure à court terme (c'est-à-dire des prêts bancaires) élevée et une croissance rapide du crédit particulièrement problématique compte tenu du fait que les banques ne disposaient que d'informations relativement limitées quant à la solvabilité d'un grand nombre d'emprunteurs, une part élevée de prêts libellés en devises, des taux de change fixes dans certains cas ainsi que des bulles immobilières et financières. Le seul facteur fondamental de vulnérabilité fréquemment associé à une crise mais que ces économies ne présentaient pas était soit un important déficit budgétaire soit une dette souveraine élevée. Afin d'encourager la stabilité financière à l'avenir, la politique économique actuelle devrait avoir pour objectif d'empêcher la réapparition de ces vulnérabilités au fur et à mesure que se déroulera la reprise.

15. Un certain nombre d'économies de la CEE ont bénéficié de façon considérable de l'assistance fournie par diverses organisations multilatérales, notamment le FMI, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Union européenne. Comme c'est généralement le cas, cette assistance impliquait l'accord des pays bénéficiaires à mettre en œuvre certaines mesures ou à atteindre certains objectifs. Le FMI, qui avait été fortement critiqué pour la sévérité des conditions imposées lors de la crise asiatique de 1998, a considérablement assoupli sa conditionnalité. Toutefois, il continue en règle générale de demander un certain durcissement de la politique macroéconomique. Nombre des programmes d'assistance, en particulier ceux destinés aux nouveaux États membres de l'Union européenne, ont été menés conjointement avec cette dernière. Il semble qu'en règle générale, s'agissant de ces programmes conjoints, les conditions de l'Union européenne aient été plus strictes que celles du FMI. Pendant la crise, 16 économies de la région ont été contraintes de faire appel au FMI sous une forme ou sous une autre : 3 économies avancées, 4 nouveaux États membres, 7 pays de la CEI et 2 pays d'Europe du Sud-Est.

16. Au cours de la crise de 2008-2009, le fait que dans un grand nombre de nouveaux États membres et de pays d'Europe du Sud-Est le système bancaire soit contrôlé dans une large mesure par des capitaux étrangers a suscité certaines préoccupations en raison du risque de voir les actionnaires étrangers utiliser la liquidité de ces économies pour conforter leurs propres activités. Ces craintes se sont révélées infondées et on considère aujourd'hui que la présence de capitaux étrangers a eu au contraire un effet stabilisateur, entre autres en raison du soutien que les systèmes financiers ont reçu du FMI, de la BERD, de la Banque mondiale et de la Banque européenne d'investissement dans le cadre de l'Initiative de Vienne. Néanmoins, la présence de capitaux étrangers présente un risque systémique comme cela s'est produit en Europe du Sud-Est avec la crise de la dette grecque (les banques grecques ont une part de marché d'environ 20 % dans cette sous-région).

Les décideurs doivent donc trouver la formule qui permette de tirer au maximum profit de l'intégration financière internationale tout en minimisant les risques.

17. En dépit du ralentissement marqué de l'activité économique au cours de la crise, la stabilité politique et sociale a été de manière générale préservée dans l'ensemble de la région, même si certaines perturbations se sont produites dans les pays les plus durement touchés. Par conséquent, la situation a été très différente de celle qui avait régné au cours des années 30, dans une large mesure en raison de l'existence de filets de protection sociale bien développés, et parce que les autorités ont pu limiter le ralentissement de l'activité économique en mettant en œuvre des politiques macroéconomiques contracycliques énergiques.

18. Si la crise financière et économique avait plusieurs causes sous-jacentes, l'un des facteurs clefs en a été le fait que les autorités financières des pays développés de la CEE n'ont pas réussi à réguler de façon satisfaisante leur secteur financier. Après la crise, de profondes mesures de régulation ont été introduites, ce qui devrait réduire la probabilité d'une nouvelle crise similaire à l'avenir. Toutefois, dans de nombreux cas, les propositions les plus énergiques ou les plus ambitieuses n'ont pas été mises en œuvre en raison de préoccupations quant à leurs répercussions éventuelles sur la compétitivité du secteur financier national. Une harmonisation réglementaire plus étroite dans le cadre d'une coopération internationale améliorée aurait pu atténuer ces préoccupations et permettre d'assurer une plus grande stabilité du secteur financier.

19. La crise financière a fait ressortir un certain nombre de failles dans l'architecture institutionnelle de l'Union européenne, notamment dans la structure de la zone euro. Dans l'ensemble, les membres de la zone euro n'ont pas su faire preuve d'une coordination économique suffisante pour gérer la crise. Une autorité budgétaire centrale joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres internes au sein d'une union monétaire, mais il n'existe pas de telle autorité dans la zone euro. Une intervention de la banque centrale en tant que prêteur de dernier ressort peut avoir une influence stabilisatrice, mais la Banque centrale européenne n'a pas ce pouvoir. La zone euro repose sur l'hypothèse que tout déséquilibre interne résulterait en premier lieu d'une mauvaise gestion des comptes publics, mais la crise a montré que le secteur privé peut fréquemment être à l'origine de déséquilibres importants, même lorsque les finances publiques sont gérées avec prudence. En outre, il n'existe pas dans la zone euro de mécanisme de correction des déséquilibres courants internes autres que le recours à la déflation dans les économies déficitaires, ce qui peut se traduire par un chômage élevé durable et donc être relativement coûteux. D'autres questions, telles que le fait de savoir comment assurer l'intégration des marchés financiers alors que la régulation de ces marchés se fait essentiellement au niveau national, sont des questions de fond quant à la façon dont l'Union européenne a été ou devrait être conçue.

### **III. La situation économique actuelle**

20. La lente reprise dans la région enregistrée en 2010 et en 2011 devrait se poursuivre en 2012, et il ne devrait pas y avoir de récession en double creux généralisée. Néanmoins, nombre d'économies de la région ne devraient pas retrouver leurs niveaux records de revenus d'avant la crise (en général de 2008) avant 2012. La reprise sera peu soutenue en raison de la persistance du chômage,

qui limitera les dépenses de consommation, parce que les gouvernements devront mettre prématurément fin aux mesures budgétaires de relance en raison de la hausse rapide de l'endettement, et parce que les systèmes financiers sont engagés dans des opérations de recapitalisation et de désendettement qui limitent partiellement leurs possibilités d'action. Dans de nombreux pays qui ont dû faire face à un effondrement du marché de l'immobilier, les secteurs du logement et de la construction continuent à freiner la reprise. La croissance sera probablement plus rapide dans les économies émergentes que dans les économies avancées, mais en partant de plus bas. Les perspectives pour ces économies dépendront tout particulièrement de l'évolution de la situation économique mondiale. D'une manière générale, la région connaîtra dans les années à venir des taux de croissance considérablement inférieurs à la moyenne mondiale ainsi qu'à sa propre moyenne dans les cinq années qui ont précédé la crise.

21. Durant la crise mondiale, la plupart des économies de la CEE ont vu leur taux de chômage augmenter pendant 2009 mais celui-ci semble s'être stabilisé au début de 2010. Aux États-Unis et dans l'Union européenne, le chômage a atteint un taux record légèrement supérieur à 10 %, et s'est établi quelque peu en deçà de ce niveau dans les principales économies émergentes. Il était cependant supérieur à 15 % en Estonie, en Géorgie, en Lettonie, en Serbie et en Espagne, et supérieur à 30 % en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Dans la plupart des pays de la région de la CEE, il devrait rester supérieur à la tendance pendant encore trois ou quatre ans. Le coût en sera d'autant plus important que les assurances chômage arriveront à terme et que les ménages épuiseront leur épargne.

22. Compte tenu des baisses du PIB enregistrées, le recul de l'emploi a été plus important que prévu aux États-Unis et moins important en Europe de l'Ouest. Ainsi, bien que la baisse du PIB ait été moins prononcée aux États-Unis que dans la zone euro, les chiffres du chômage aux États-Unis ont été plus élevés. Cela s'explique essentiellement par la flexibilité du marché du travail, différente entre les sous-régions. Cela dit, pour réduire la perte d'emplois, certains pays européens, notamment l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas, ont adopté des politiques d'urgence ou à court terme, dont certaines ont été très efficaces. Ainsi, le chômage en Allemagne a peu varié, le taux atteint au printemps 2010 étant le même que deux ans auparavant. La montée du chômage en Fédération de Russie a également été relativement faible compte tenu de la forte baisse du PIB.

23. Dans la plupart des pays d'Europe et d'Asie centrale, les taux de chômage des jeunes sont deux à trois fois plus élevés que ceux des adultes. Ceci reflète l'expérience professionnelle limitée des jeunes chercheurs d'emplois et leur plus grande vulnérabilité face aux crises économiques. Les taux de chômage des jeunes sont inversement proportionnels aux niveaux d'études, et les jeunes qui quittent le système scolaire sans expérience professionnelle ont particulièrement peu de chances de trouver un emploi. Le faible niveau d'instruction explique dans une certaine mesure le niveau de chômage particulièrement élevé chez les jeunes chercheurs d'emploi venant de milieux défavorisés. En outre, la situation fragile des jeunes sur le marché du travail reflète une inadéquation entre leurs qualifications et celles que recherchent les employeurs. La récente crise a davantage aggravé la situation de l'emploi des jeunes depuis que les employeurs ont fortement réduit l'embauche de jeunes sortant de l'école. Les taux de chômage pour les minorités et certains groupes ethniques sont particulièrement élevés. Aux États-Unis par exemple, le taux de chômage des adolescents noirs est de 45,4 %. D'une manière

plus générale, un taux de chômage élevé des jeunes représente une menace pour la cohésion sociale dans un certain nombre d'économies matures et émergentes de la CEE.

24. Les gouvernements d'Europe et d'Asie centrale ont répondu à la crise économique en prenant de nombreuses mesures visant à réduire le chômage. Ces mesures étaient principalement destinées à la préservation des emplois existants plutôt qu'à en créer de nouveaux. Certains pays ont cependant également ciblé l'emploi des jeunes grâce à des programmes de stage et d'apprentissage subventionnés et à des subventions salariales ou à des réductions des charges sociales pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Des taux de chômage très élevés chez les jeunes devraient toutefois persister dans un certain nombre de pays de la CEE pendant les deux ou trois années à venir.

25. La reprise aux États-Unis a été relativement modérée en raison du ralentissement du secteur du logement. Les ventes de logements neufs au début de 2011 ont atteint le niveau le plus faible jamais enregistré depuis l'introduction des statistiques en 1963, sensiblement inférieur aux niveaux déjà très bas de 2010. Les prix de l'immobilier ont continué à chuter et sont actuellement tombés encore plus bas depuis le pic de 2006 que lors de la Grande Dépression des années 1930, et les chiffres continuent leur progression en raison du nombre de saisies d'hypothèques qui atteint près de 600 000 par mois. D'après les estimations, les effets de richesse négatifs dus à la chute de 30 % des prix de l'immobilier américain ont entraîné une baisse de la dépense des consommateurs de l'ordre de 240 milliards de dollars par an.

26. L'inflation de base dans les économies avancées et dans de nombreux nouveaux États membres reste généralement inférieure à l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE) qui est de 2 % en raison de la faiblesse de l'activité économique. La hausse des prix à la consommation dans la zone euro et au Royaume-Uni s'est depuis peu accélérée et a dépassé pendant un moment l'objectif de la BCE. Les inquiétudes quant à une éventuelle reprise de l'inflation sont alimentées en raison de la rapidité de la croissance des liquidités de la banque centrale et par la hausse des prix des produits de base. En conséquence, les banques centrales de la zone euro et du Royaume-Uni devraient augmenter leurs taux d'intérêt au cours du deuxième semestre de 2011. La Réserve fédérale américaine devrait s'abstenir d'augmenter les taux d'intérêt en attendant davantage de preuves sur l'augmentation du taux d'inflation ou sur le fait que les anticipations d'inflations affectent les revendications salariales. Dans les économies émergentes, l'inflation approche généralement les 10 %, ce qui est un niveau plus habituel pour ces économies compte tenu d'un taux de croissance actuel et attendu plus rapide. En outre, la hausse des prix des produits de base y aura probablement un impact sur l'inflation plus important étant donné que les dépenses d'alimentation y représentent une part beaucoup plus grande des dépenses de consommation.

27. En raison de la crise, le commerce réel (en volume) s'est contracté dans toute la région de la CEE en 2009 par rapport à 2008. En Amérique du Nord, les exportations ont diminué de 15 % et les importations de 17 % alors qu'en Europe les exportations comme les importations ont reculé de 15 %. Pour ce qui concerne la CEI, les exportations ont fléchi de 5 % et les importations ont baissé de 26 %. Si le recul des exportations de la CEI a été relativement faible en termes réels, il a été sensiblement plus important en valeur nominale en raison de l'effondrement des

prix du pétrole. Les exportations de la Fédération de Russie ont par exemple baissé de 39 % en dollars en 2009. Les échanges commerciaux sont repartis à la hausse en 2010 mais dans de nombreux pays de la CEE n'avaient toujours pas retrouvé à la fin du troisième trimestre leurs niveaux d'avant la crise. Les exportations hors de l'Union européenne ont augmenté beaucoup plus rapidement que les importations en raison de la faiblesse de l'activité économique dans la région.

28. La situation budgétaire et en matière d'endettement des économies avancées de la région s'est détériorée de façon considérable, voire est parfois devenue problématique, en raison des mesures discrétionnaires de relance mises en œuvre, mais aussi et surtout de l'action des stabilisateurs automatiques qui ont provoqué une diminution des recettes fiscales et une augmentation des dépenses au titre des mesures de soutien des revenus. Dans certains cas, les gouvernements se sont sentis obligés d'assumer la dette du secteur financier pour stabiliser leurs marchés financiers. Les niveaux d'endettement public sont devenus particulièrement préoccupants, étant donné que la dette due à la crise est venue s'ajouter à la dégradation à long terme de la situation budgétaire qui était déjà anticipée en raison de l'évolution démographique, sauf modification profonde des politiques en matière de retraite et des politiques fiscales. Les marchés se demandent si l'endettement de certaines des économies de la zone euro les plus durement touchées par la crise ne reflète qu'un problème de liquidités ou au contraire tient à un problème plus grave de solvabilité.

29. La situation de la dette souveraine dans de nombreuses économies périphériques de la zone euro, y compris la Grèce, l'Irlande et le Portugal, et probablement l'Espagne, l'Italie et la Belgique, est devenue problématique. Les taux d'intérêt sur la dette souveraine ont atteint des niveaux particulièrement élevés et suscitent donc de l'inquiétude quant à la capacité des pays touchés à assumer pleinement le service de leurs dettes. L'Union européenne y a répondu en créant de nombreuses facilités pour aider les économies à faire face à des difficultés de financement. Un dispositif d'appui de 110 milliards d'euros a été conçu et fourni à la Grèce. Une facilité plus générale a été mise à la disposition de tous les pays de la zone euro, d'un montant de près de 750 milliards de dollars, et elle a fourni de l'aide à l'Irlande et au Portugal au premier semestre de 2011. Cette facilité temporaire sera rendue permanente en 2013 sous le nom de mécanisme européen de stabilité (MES). Cette assistance a été conçue et mise en œuvre avec l'aide et le financement du FMI. Les pays qui reçoivent des fonds sont soumis au respect de conditions en ce qui concerne les variables macroéconomiques et, d'une manière plus générale, la zone euro applique des exigences macroéconomiques plus strictes afin de maintenir la compétitivité de chaque pays au sein de la zone euro.

30. Les déséquilibres mondiaux sont considérés comme l'une des causes profondes de la crise. Le déficit des comptes courants des États-Unis a dépassé 6 % du PIB en 2006 mais est tombé à 3 % du PIB fin 2009 et il est resté à seulement 3,4 % mi-2011. La reprise inégale de la croissance dans les économies en développement en 2009-2011 a été beaucoup plus rapide, en particulier en Chine, qu'aux États-Unis, ce qui a eu pour effet bénéfique d'empêcher les déséquilibres mondiaux de retourner à leurs niveaux d'avant la crise. Cependant, une fois que la reprise mondiale aura été pleinement accomplie, il est probable que les déséquilibres, et les vulnérabilités qu'ils entraînent, retourneront vers des niveaux indésirables et insoutenables s'ils ne sont pas traités rapidement grâce à des ajustements de taux de change. Les déséquilibres représentent également un

problème majeur au sein de la zone euro, et l'incapacité à ajuster les taux de change rend ce problème particulièrement difficile à résoudre.

31. Avant la crise, un grand nombre d'économies émergentes ne possédant pas de ressources importantes étaient caractérisées par des déficits des comptes courants élevés en raison de leur dépendance à l'égard de l'épargne étrangère pour le financement de leur développement. Les déficits courants se sont réduits sensiblement et rapidement avec la crise : alors qu'ils s'établissaient en moyenne à environ 12 % du PIB pour les nouveaux États membres en 2007, ils avaient pratiquement disparu en 2009. Dans les pays baltes, l'ajustement a été exceptionnellement important. Les déficits courants des nouveaux États membres et des pays d'Europe du Sud-Est devraient rester relativement faibles et donc supportables, car les entrées de capitaux seront considérablement moins importantes à l'avenir que ce qu'elles étaient avant la crise. Cela suppose toutefois de revoir les modèles sous-jacents et de ne plus fonder la croissance sur la consommation et l'investissement extérieur, mais sur une production destinée à l'exportation et financée par l'épargne intérieure. Toutefois, mi-2011 de nombreuses économies émergentes d'Europe, y compris la Turquie et le Bélarus, ont développé de forts déficits des comptes courants qui sont devenus problématiques. Les économies de la CEI riches en ressources disposaient de forts excédents de compte courant avant la crise, s'élevant en moyenne à 15 % du PIB en 2008. Pendant la crise ces excédents sont tombés à seulement 3 % du PIB en 2009. Alors que la croissance mondiale a repris, ces excédents ont à nouveau commencé à croître et le FMI prévoit qu'ils pourraient s'élever en moyenne à 10 % du PIB en 2010, soit leur niveau de 2006.

32. Pour un certain nombre d'économies émergentes, les envois de fonds de l'étranger représentent une part sensible du revenu national brut (RNB). En 2009, ils ont été d'après les statistiques officielles supérieurs à 10 % du PIB en Albanie (10,9 %), en Bosnie-Herzégovine (12,7 %), en République de Moldova (23,1 %) et au Tadjikistan (35,1 %). D'après d'autres estimations portant sur les années préalables à la crise, ils étaient d'une manière générale supérieurs à 10 % du PIB dans plusieurs pays de la CEE, notamment l'Arménie, la Géorgie, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan. Pour certains de ces pays, ces envois de fonds sont plus importants que les flux de capitaux privés ou l'aide étrangère. Au sein de la CEI, 31 millions de personnes sont parties chercher du travail dans d'autres pays. Les envois de fonds, en particulier en provenance de Fédération de Russie, ont diminué d'environ 30 % (ou 39 % par rapport à la tendance) au plus fort de la crise, et ont été l'une des principales courroies par lesquelles la crise a touché certaines de ces économies. En 2009, les envois de fonds ont diminué de 36 % en République de Moldova, 28 % au Kirghizistan et 31 % au Tadjikistan. Ils sont légèrement repartis à la hausse en 2010, mais sont restés nettement inférieurs au niveau de 2008. Les envois de fonds sont beaucoup moins importants pour un grand nombre de nouveaux États membres, même s'ils sont non négligeables.

#### **IV. Progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

33. Bien que des progrès sensibles aient été réalisés au niveau mondial s'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la crise économique a provoqué dans certains pays un recul par rapport aux objectifs, et les pays en

développement restent tout particulièrement dépendants de l'aide publique au développement (APD) fournie par les économies avancées pour reprendre leur progression. Les pays de la CEE fournissent 89,4 % de l'APD globale apportée par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), et leur capacité à maintenir au cours des prochaines années l'assistance fournie au même niveau, voire à l'accroître, sera donc un facteur clef. L'objectif consistant à consacrer 0,34 % du revenu national brut à l'APD, pris lors du sommet du G-8 de Gleneagles et du Sommet du Millénaire +5, n'a pas été atteint pour un certain nombre de raisons y compris très probablement la crise économique. En particulier, alors que l'Union européenne s'était fixé un objectif de 0,59 %, son APD n'a représenté que 0,48 % du revenu brut. Il n'en reste pas moins que ce chiffre est supérieur à celui des États non membres de l'Union européenne (à l'exception de la Norvège).

34. Au sein de la région de la CEE les progrès dans la réalisation des OMD dans les économies européennes émergentes et les nouveaux États membres ont été inégaux. En raison du fort déclin économique associé à la transition des marchés planifiés vers l'économie de marché, de nombreux indicateurs OMD ont baissé de manière significative pendant les années 1990. Bien que les progrès récents aient été considérables, même avant la crise au début 2008 tous les pays de la CEE n'étaient pas en bonne voie pour atteindre tous les OMD pour 2015. En raison de la grave récession due à la crise économique de 2007-2010, les progrès ont été rendus difficiles. La réalisation des OMD est la plus problématique dans la CEI, et encore plus probablement dans les nouveaux États membres et l'Europe du Sud-Est. D'une manière générale, les progrès enregistrés ont été les plus faibles pour les indicateurs de la santé et de l'environnement.

35. De nombreux OMD n'ont pas été atteints dans les économies de la CEE principalement en raison du fait que ces objectifs n'ont pas été réalisés pour des groupes spécifiques désavantagés, y compris certaines communautés ethniques et sous-régions géographiques. Des progrès dans la réalisation de ces objectifs pourraient donc être enregistrés en adoptant une approche plus centrée sur ces groupes spécifiques désavantagés. C'est particulièrement vrai pour les Roms dans certains des nouveaux États membres et les économies de l'Europe de l'Est dont la situation particulièrement difficile en termes d'emploi et de résultats en matière d'éducation s'est détériorée depuis la transition vers une économie de marché. L'intégration de ce groupe fait appel à une augmentation de l'aide au logement, à l'éducation et aux soins de santé, ainsi qu'à une meilleure mise en œuvre des politiques d'emplois contre les discriminations. Une augmentation de l'emploi dans le secteur formel augmenterait les recettes fiscales et les contributions à la sécurité sociale, ce qui permettrait à cette assistance accrue de s'autofinancer en grande partie.

36. Dans la région de la CEE, les femmes ont un taux d'activité économique inférieur à celui des hommes, occupent une moins grande diversité d'emplois, effectuent un nombre d'heures de travail rémunérées moins élevé (en raison de la forte prévalence du travail à temps partiel) et interrompent plus fréquemment leur carrière, en grande partie en raison de leurs responsabilités familiales. Le ratio emploi/population des adultes (de plus de 25 ans) en 2008 dans la CEE était de 51 % pour les femmes et de 69 % pour les hommes. La moitié des femmes qui travaillent dans l'Union européenne travaillent soit dans l'enseignement et la santé (34 %) soit dans la vente de gros et le commerce (17 %) alors que la moitié des emplois occupés par les hommes sont dans le secteur manufacturier (22 %), le

commerce de gros et de détail (14 %) et le BTP (13 %). Ces différences entre les hommes et les femmes sur le marché du travail tiennent à des stéréotypes liés à l'éducation et au rôle des hommes et des femmes dans la société. Les choix en matière d'études sont fortement biaisés : les femmes représentent la grande majorité (les trois quarts) des étudiants dans le domaine de la santé et de l'action sociale, mais une minorité seulement (un quart) des étudiants en ingénierie, production et construction. Ces différences entre les hommes et les femmes se traduisent non seulement par une production économique plus faible, mais également posent des questions d'équité étant donné qu'elles s'accompagnent de revenus moins importants (écarts de rémunérations entre les hommes et les femmes) et par une évolution de carrière plus lente, avec à terme des retraites moins élevées. L'un des domaines dans lesquels la parité a été dans une large mesure réalisée dans la région de la CEE est celui du taux d'achèvement des études secondaires. En fait, les femmes commencent même à être plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur.

## **V. Intégration économique et compétitivité dans la région de la CEE**

37. La création d'économies plus dynamiques et compétitives grâce au progrès technologique sera un facteur clef de la progression des niveaux de vie dans les pays de la CEE. Pour réaliser cet objectif il est nécessaire d'accroître le niveau d'éducation de la population : l'éducation est en bonne partie un bien public, et nécessite donc des financements publics importants. La recherche-développement a également fréquemment besoin de fonds publics compte tenu du fait qu'il s'agit d'un bien public et des externalités qui entrent en jeu, et la fiscalité comme les subventions peuvent être utilisées pour encourager le secteur privé. Compte tenu des profonds changements de structure industrielle qui seront nécessaires pour faire face aux changements climatiques au cours des prochaines décennies, les politiques destinées à promouvoir l'innovation doivent s'inscrire dans un cadre technologique qui tienne compte des problèmes climatiques et énergétiques. La Stratégie Europe 2020 pour une croissance et des emplois durables de l'Union européenne aborde ces questions et offre un cadre que d'autres économies pourraient étudier. Toutefois, sa mise en œuvre concrète sera essentielle, étant donné que les objectifs de la Stratégie de Lisbonne, adoptée précédemment, n'ont dans une large mesure pas été atteints.

38. Les économies de la CEE sont engagées dans un vaste processus d'intégration économique, aussi bien à l'échelle de la planète que de la région. En conséquence, leurs ratios commerce/PIB ont augmenté régulièrement au cours des vingt dernières années. Si l'intégration a provoqué une croissance sensible du PIB, elle a également provoqué une perte d'autonomie nationale dans un certain nombre de domaines d'activité au profit des forces plus générales de la « mondialisation ». L'intégration au niveau mondial est principalement intervenue à l'occasion des cycles de négociation commerciale menés sous les auspices de l'OMC. L'achèvement du cycle actuel (Cycle de Doha), actuellement dans l'impasse, est l'un des objectifs déclarés clefs de la plupart des économies de la CEE. En règle générale, les périodes de difficultés économiques accompagnées de fort taux de chômage ne sont pas considérées comme propices à la poursuite de la libéralisation du commerce.

39. L'OMC compte actuellement 153 membres qui représentent 97 % de l'ensemble du commerce mondial. Toutefois, sept des pays membres de la CEI

(Azerbaïdjan, Bélarus, Kazakhstan, Fédération de Russie, Tadjikistan, Turkménistan, et Ouzbékistan) et trois pays d'Europe du Sud-Est (Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Serbie) n'y ont pas encore accédé. L'intégration de ces anciens pays en transition à l'économie mondiale s'en est trouvée limitée. La Fédération de Russie est la plus importante économie émergente de la CEE et le seul membre du G-20 à ne pas être à l'OMC. La Fédération de Russie a conclu des accords qui portent sur la plupart des aspects économiques de fond, et si certaines questions essentiellement politiques encore en suspens peuvent être réglées, son adhésion à l'OMC serait extrêmement rapide.

40. Au sein de la CEE, l'intégration a principalement pris la forme d'accords commerciaux préférentiels. Tous les pays de la région sont parties à au moins un accord de ce type, à savoir en Europe occidentale l'Union européenne et l'Association européenne de libre-échange (AELE), en Amérique du Nord l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et en Europe du Sud-Est l'Accord de libre-échange d'Europe centrale (ALEEC). Pour ce qui est de la CEI, il s'agit notamment de la Communauté économique eurasienne et de l'Organisation de coopération économique. Près de la moitié du commerce des économies émergentes d'Europe s'effectue entre partenaires d'un accord commercial préférentiel (contre un tiers en moyenne dans le monde) mais dans certains cas l'application de ces accords laisse à désirer. Il existe également des accords préférentiels entre blocs régionaux, par exemple entre l'Union européenne et l'Accord de libre-échange d'Europe centrale, mais d'une manière générale ces différentes zones préférentielles sont intégrées sur une base multilatérale et non discriminatoire dans le cadre de l'OMC. Ainsi, il n'existe pas d'accord préférentiel entre les États-Unis et l'Union européenne.

41. Une très grande partie des échanges des pays de la CEE se font avec d'autres pays de la région : plus de 78 % – c'est-à-dire près de quatre cinquièmes – de leurs exportations sont destinées à un autre pays de la région. Ce pourcentage est resté stable entre 2002 et 2008, mais a légèrement décliné en 2009 pour s'établir à 76 % en raison d'événements inhabituels dus à la crise financière. En 2008, 82 % des exportations des pays membres de l'UE-17 (UE-15 d'avant 2004 plus Malte et Chypre) étaient destinées à un autre pays de la CEE. Pour les autres sous-régions, les pourcentages étaient les suivants : 94 % pour les nouveaux États membres de l'UE, 57 % pour l'Amérique du Nord, 94 % pour l'Europe du Sud-Est, 84 % pour la CEI et 79 % pour les autres pays de la CEE.

42. Du fait des accords commerciaux préférentiels et de l'importance des distances en matière de commerce, les échanges intra sous-régionaux sont plus importants que les échanges entre sous-régions. Par exemple, en 2009, 72 % des exportations des pays d'Europe étaient destinées à d'autres partenaires européens et 48 % des exportations d'Amérique du Nord (y compris le Mexique, qui est membre de l'ALENA) restaient en Amérique du Nord. La CEI fait quelque peu exception étant donné que seulement 19 % des exportations des pays membres sont destinées à d'autres pays de la Communauté. Seuls 7 % des exportations d'Europe sont destinées à l'Amérique du Nord, alors que 18 % des exportations d'Amérique du Nord vont vers l'Europe. Néanmoins, les États-Unis représentent le principal marché à l'exportation de l'Union européenne, et inversement. Le commerce entre l'Amérique du Nord et la CEI est relativement faible : 5 % seulement des exportations de la CEI sont destinées à l'Amérique du Nord, et moins de 1 % des exportations d'Amérique du Nord sont destinées à la CEI. Du point de vue des

échanges bilatéraux entre les États-Unis et la Fédération de Russie, aucun des deux partenaires ne fait partie des 10 principaux marchés à l'exportation de l'autre. Trois pour cent seulement des exportations de l'Europe vont vers la CEI alors qu'à l'inverse, 53 % des exportations de la CEI sont destinées à l'Europe. L'Union européenne est la principale source d'importations et destination d'exportations de la Fédération de Russie. Par ailleurs, le commerce intrarégional au sein de la CEI est en recul. Par exemple, les importations de Russie en provenance d'autres pays de la CEI sont passées de 25,6 % du total en 2000 à seulement 13,7 % en 2008.

43. Les programmes unilatéraux de préférences mis en place par les économies avancées en faveur des pays en développement/en transition sont regroupés sous le terme de Système généralisé de préférences (SGP). Au sein de la CEE, les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne, le Canada, la Norvège, la Suisse, la Fédération de Russie et la Turquie ont mis en place de tels programmes. Sauf pour ce qui concerne ceux de la Fédération de Russie et de la Norvège, la plupart des économies émergentes d'Europe bénéficient d'un système généralisé de préférence (voire de programmes encore plus favorables comme les accords de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et les pays d'Europe du Sud-Est ou les préférences commerciales autonomes pour la République de Moldova). Ces préférences ne concernent qu'un nombre limité de biens, entre un tiers et la moitié des exportations en règle générale. Ils ne prévoient pas de réciprocité (c'est-à-dire de réduction des droits de la part des pays en développement/en transition), mais comportent néanmoins un certain nombre de critères à respecter. Par exemple, à l'heure actuelle le Bélarus, le Tadjikistan et le Turkménistan ne peuvent bénéficier du Système généralisé de préférences mis en place par les États-Unis pour des motifs de propriété intellectuelle ou de normes de travail et l'Union européenne n'accorde plus de préférences généralisées au Bélarus pour des questions de normes de travail.

44. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, avec l'adhésion de l'Estonie, la zone euro comptait 17 membres, ce qui en fait le cinquième nouvel État membre à la rejoindre. L'ensemble des autres nouveaux États membres sont tenus d'adopter, un jour ou l'autre, l'euro, mais à l'heure actuelle aucun ne satisfait aux critères. Un certain nombre d'entre eux ont rattaché leur monnaie à l'euro depuis plusieurs années et bénéficieront probablement de l'adhésion à la monnaie unique qui devrait se traduire par une nouvelle réduction des taux d'intérêt et un accroissement des investissements étrangers directs. Les nouveaux États membres qui appliquent une politique de change flexible (République tchèque, Hongrie, Pologne et Roumanie) ont tiré parti de leurs capacités à déprécier leur monnaie, ce qui leur a évité d'agir sur les salaires au cours de la crise économique mondiale. À plus long terme, ils adhéreront à l'Union économique et monétaire européenne une fois que leur productivité aura augmenté et que le niveau des prix nominaux se sera rapproché de celui des autres pays. Le Royaume-Uni, qui n'appartient pas lui non plus à la zone euro, a lui aussi bénéficié considérablement de la possibilité qu'il avait de laisser sa monnaie se déprécier par rapport à l'euro.

45. On compte à l'heure actuelle cinq pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, dont l'un (Islande) a décidé de présenter sa candidature après que la très forte déstabilisation de son système financier a durement frappé son économie, relativement petite, en 2008-2009. Les autres pays candidats (Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro et Turquie) ont engagé le processus plus tôt. La Croatie pourrait devenir le vingt-huitième État membre en

2011. Les autres pays d'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine et Serbie) cherchent toujours à adhérer à l'Union. À l'heure actuelle, l'Albanie bénéficie d'un accord de stabilisation et d'association (qui prévoit généralement des exportations en franchise de droits et sans contingents pour la plupart des biens industriels et agricoles) alors que pour leur part la Bosnie-Herzégovine et la Serbie bénéficient d'accords commerciaux intérimaires plus limités en attendant la conclusion du processus de négociation d'un accord de stabilisation et d'association.

46. L'Accord de libre-échange de l'Europe centrale a éliminé ou sensiblement réduit les droits sur les biens en provenance des pays participants, mais n'a pas aboli les contrôles douaniers aux frontières. Il a dans une large mesure éliminé un ensemble complexe d'accords bilatéraux peu clairs et difficiles à appliquer. Ses membres en sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la République de Moldova, le Monténégro, la Serbie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Il a pour objectif de développer le commerce de biens et de services, d'encourager les investissements étrangers directs, de protéger les droits de propriété intellectuelle conformément aux normes internationales ainsi que d'harmoniser les règles de concurrence et les aides publiques. Il prévoit par ailleurs des procédures bien établies de règlement des différends. L'Accord est conforme aux règles et procédures de l'OMC et aux règlements de l'Union européenne et offre à ses Parties contractantes un cadre pour préparer leur adhésion à l'UE (ses membres fondateurs en sont aujourd'hui tous membres).

47. Après plusieurs tentatives de création d'une union douanière sur le territoire de la CEI, trois des pays membres de la Communauté (Biélorus, Fédération de Russie et Kazakhstan) ont adopté en juillet 2010 un Code douanier commun et se sont engagés à éliminer toutes leurs frontières communes en juillet 2011. L'un des principaux problèmes sera de faire en sorte que la Commission de l'Union douanière de ces trois pays devienne véritablement un mécanisme de règlement des différends. Par ailleurs, les Gouvernements des trois pays ont fait part de leur intention de renforcer leur intégration économique en établissant un espace économique commun en 2012. Ils ont également convenu en principe d'harmoniser un certain nombre de normes techniques, sanitaires et phytosanitaires qui seront similaires à celles de l'Union européenne étant donné que la Fédération de Russie a déjà aligné ses normes sur celles de l'Union européenne.

48. De nombreux pays de la CEI possèdent des structures de production et d'exportation excessivement centrées sur des produits liés à l'énergie. En 2009 par exemple, les produits carburants et combustibles (CTCI 3) représentaient 93 % des exportations de l'Azerbaïdjan, 70 % des exportations du Kazakhstan et 67 % des exportations de la Fédération de Russie. Bien que la production et l'exportation de ces produits aient rapporté des revenus substantiels pour la réalisation des objectifs de développement gouvernementaux, y compris le développement d'infrastructures, ces secteurs de produits de base ne sont généralement pas créateurs d'un nombre important d'emplois bien rémunérés et leurs effets bénéfiques sur d'autres secteurs sont limités. Bien que les progrès soient encore limités à l'heure actuelle, la plupart des économies ont pour objectif politique de se diversifier dans les secteurs manufacturiers et les services à haute valeur ajoutée.

49. S'agissant de pays dont la croissance à l'avenir devra être davantage tirée par les exportations, il importe de prendre des mesures destinées à faciliter un tel

ajustement, comme par exemple poursuivre la libéralisation des échanges (et l'adhésion de non-membres à l'OMC), améliorer les infrastructures, développer l'enseignement et les qualifications, encourager l'innovation, simplifier les procédures de transit aux frontières, informatiser, simplifier et harmoniser les documents et les procédures de douane, et rendre l'environnement favorable aux investissements (notamment en renforçant les droits de propriété intellectuelle) afin d'attirer les investissements étrangers qui peuvent apporter les compétences nécessaires en matière de gestion et de technologie. Dans certaines de ces économies, les coûts unitaires du travail ont augmenté trop rapidement lors de la période d'expansion qui a précédé la crise, et des ajustements sont désormais nécessaires, que ce soit par le biais de la dépréciation monétaire lorsque cela est possible, de la déflation ou de l'augmentation du taux de croissance de la productivité.

50. L'intégration économique entre les pays du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA) reste limitée en raison d'un certain nombre de facteurs institutionnels et économiques. Bien qu'il existe plusieurs vastes initiatives régionales, y compris celles administrées par la CEI, par la Communauté économique eurasienne et par l'Organisation de coopération économique, les accords commerciaux dans la région sont en général bilatéraux, différenciés et se chevauchent, ce qui a créé un enchevêtrement de règles commerciales souvent très compliquées, contradictoires et peu claires et donc difficiles à appliquer. Les accords régionaux cherchent à relier des régimes commerciaux divers, qu'ils soient très libéralisés comme au Kirghizistan ou relativement restrictifs comme en Ouzbékistan en passant par les régimes relativement libéralisés d'Azerbaïdjan, du Kazakhstan et du Tadjikistan. Les possibilités commerciales sont également limitées par le manque de moyens de financement. En outre, l'infrastructure physique qui existait avant 1990 a été centralisée dans une structure en étoile, les pays étant reliés au centre de l'étoile mais pas entre eux. Des projets sont progressivement mis en place pour assurer des connections entre les « branches », mais il reste encore beaucoup à faire et ce manque d'infrastructures physiques constitue un obstacle supplémentaire au commerce intrarégional.

51. Compte tenu des facteurs susmentionnés, le commerce intrarégional reste limité et représente moins de 10 % du commerce total des pays d'Asie centrale. En outre, il est principalement le fait d'entreprises publiques, fréquemment dans le cadre d'accords intergouvernementaux qui portent sur un certain nombre de biens d'équipement et de ressources énergétiques. C'est pourquoi des produits qui occupent une place importante dans les exportations des pays concernés par le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale vers le reste du monde, tels que les fruits, les légumes et les véhicules, sont dans une large mesure exclus du commerce intrarégional. De plus, les exportations sont fortement concentrées à destination d'un petit nombre de pays, à savoir l'Allemagne, la Chine, la Fédération de Russie, la France, l'Italie et les États-Unis, qui absorbent à eux seuls 62 % des exportations totales de biens des pays concernés par le Programme spécial.

52. Afin d'inverser ces tendances, ces pays ont adopté en 2010 un cadre commun destiné à encourager le commerce intrarégional. Ce cadre a pour objectif de créer des synergies entre politiques commerciales nationales et régionales et d'assurer une plus grande intégration des pays du SPECA dans l'économie mondiale ainsi que dans l'initiative Aide pour le commerce de l'OMC dont, à l'exception de

l'Afghanistan, tous les autres pays (tous membres de la CEE) ont jusqu'à l'heure actuelle été dans une large mesure exclus. Pour assurer comme il convient le suivi et l'appui des initiatives en matière de développement du commerce, la Conférence a créé un Conseil régional qui, en étroite coopération avec le Groupe de travail sur le commerce, rassemblera les bénéficiaires, les donateurs bilatéraux et multilatéraux et les organismes des Nations Unies s'occupant de questions commerciales afin que toutes les priorités régionales en matière de développement du commerce identifiées par les pays considérés bénéficient d'un appui approprié en termes de projets et de financement.

53. Les coûts de transport sont particulièrement élevés dans les pays de la CEI qui sont enclavés ou à l'écart des principales routes commerciales, ou qui n'ont qu'une faible densité d'activité économique (comme en Asie centrale). En outre, il n'existe pas d'infrastructures modernes et les marchés des transports sont fragmentés, ce qui empêche les économies d'échelle. De manière générale, il existe une « frontière virtuelle » entre l'Europe centrale et la CEI, les temps et coûts de transport par kilomètre augmentant au fur et à mesure que l'on va vers l'est. Ainsi, la vitesse moyenne du transport par rail (qui représente 90 % du transport de marchandises de la CEI) est de 60 km/h dans l'Union européenne et de 45 km/h seulement dans la CEI et l'écart est encore plus grand pour le transport par camion (70 km/h contre 37,5 km/h). La structure institutionnelle du réseau de transport en Asie centrale explique pour une bonne partie les coûts plus élevés. Le niveau relativement faible de la productivité du travail dans les chemins de fer montre qu'il existe des possibilités considérables d'amélioration dans un certain nombre d'économies européennes émergentes, concernant par exemple la structure de la propriété ainsi que les politiques en matière de prix.

54. Une amélioration des infrastructures de transport est nécessaire, mais non suffisante, pour permettre aux économies européennes émergentes de tirer davantage de bénéfices du commerce. Il est tout aussi important d'améliorer le commerce et le transport au sein des entités régionales qu'à leurs frontières extérieures. L'OMC joue un rôle prépondérant dans la facilitation du commerce international de biens et services et la CEE complète cette action en administrant 57 instruments juridiques pour la facilitation du transport international et la réduction des barrières commerciales. Une mise en œuvre appropriée d'un certain nombre de ces instruments aiderait à réduire les coûts actuellement élevés du commerce au sein de la CEI.

55. Dans un grand nombre de pays de la CEI le commerce est gêné par des coûts administratifs élevés liés à l'importance de la documentation nécessaire pour exporter et importer. La plupart des pays d'Europe occidentale demandent trois à cinq documents pour importer ou exporter une cargaison normalisée de marchandises alors que l'Azerbaïdjan en réclame 14 pour importer et que le Kazakhstan en demande 10 pour exporter. Le rapport « Doing Business » de la Banque mondiale classe les pays du point de vue de la facilité du commerce sur la base des lourdeurs administratives liées au dédouanement (nombre de documents, etc.) et du temps nécessaire. Dans son rapport pour 2009, quatre des dix pays dans lesquels il est le plus difficile d'obtenir le dédouanement sont membres de la CEI (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Ouzbékistan et Tadjikistan). Les différences en matière de normes techniques constituent également un obstacle au commerce, et la création de normes communes ou l'acceptation du principe de reconnaissance mutuelle des normes contribuerait donc à favoriser les exportations et à réduire le coût des

---

importations. L'absence de progrès est fréquemment imputée à l'existence de groupes d'intérêts spéciaux, à la mauvaise gouvernance, à la corruption, ou simplement au fait que les autorités n'accordent pas à ces questions l'attention qu'il convient. Néanmoins, au cours des dernières années, un certain nombre de gouvernements d'Europe et d'Asie centrale ont introduit diverses réformes visant à améliorer les procédures douanières, ce qui a permis d'accélérer le commerce transfrontalier et d'en réduire le coût. Les pays concernés appartiennent à l'Union européenne (Espagne, Lettonie, Lituanie, Portugal et Slovaquie) ou bien sont des économies émergentes d'Europe (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro) ou de la CEI (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan et Ukraine).

---